



## SAINT-DIVY

2018 Extension école Jean de la Fontaine et de la garderie

2015 Rénovation de la salle de sports

2011 Création du local infirmier

2010 Extension école Jean de la Fontaine

2008 Construction du Club des genêts, de la garderie et de la cantine municipale

2007 Construction de la salle polyvalente

2004-2005 Stade et vestiaires

1998-1999 Réaménagement du bourg et rénovation 1<sup>re</sup> tranche de l'église

1997 Le nouveau cimetière

1995 Construction du boulodrome

1991 Construction des classes élémentaires à l'école JLF

1987 Construction de la maison des Bruyères

1982 Construction de la salle de sports

1980 Construction de la mairie et cantine (salle du conseil)

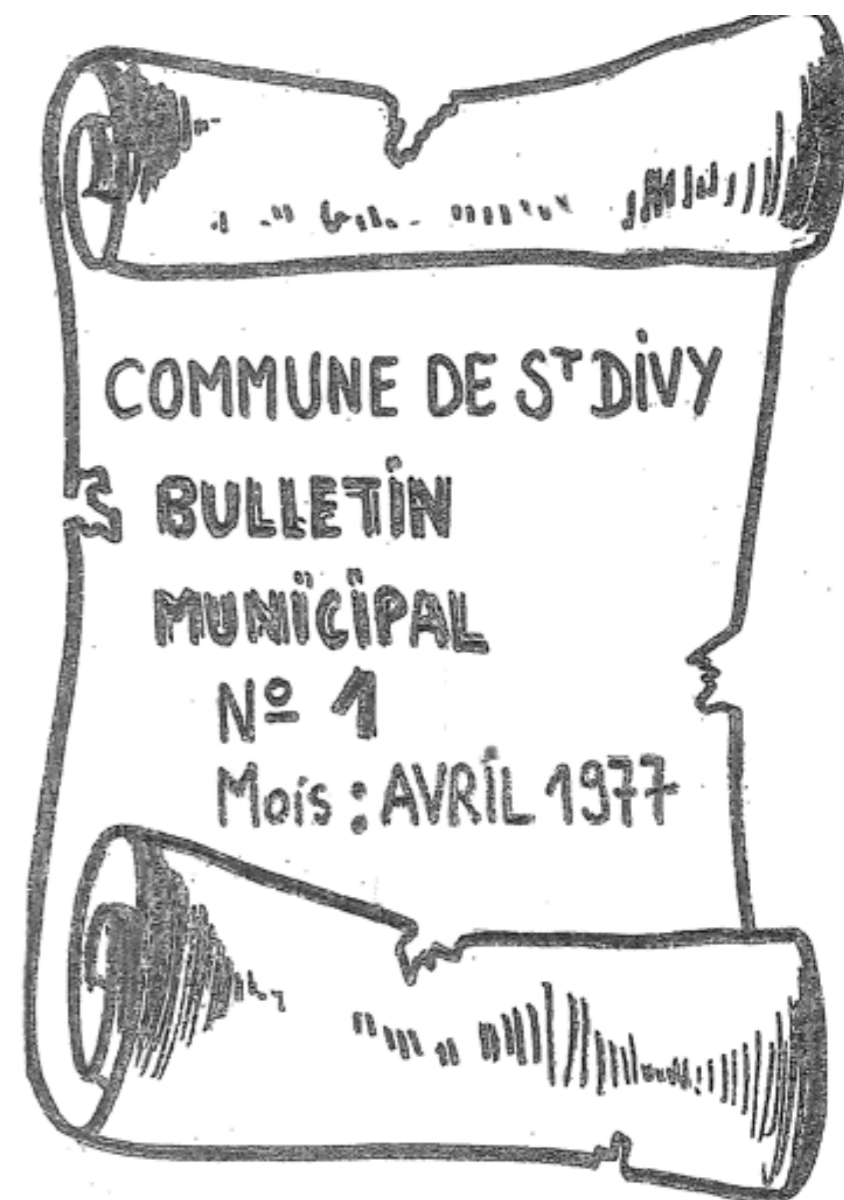


BULLETIN MUNICIPAL

n° 500

AVRIL 2019

500<sup>e</sup> édition  
du bulletin municipal  
(AVRIL 1977 - AVRIL 2019)



*Ce présent bulletin est mis  
gracieusement à votre disposition  
à la Mairie et dans les commerces.*

### Le bulletin municipal

Tous les mois vous y trouvez des informations utiles sur la vie de notre commune, nos associations, nos écoles et commerces, nos services de santé et nos entreprises.

Merci à vous tous qui alimentez les différentes rubriques.

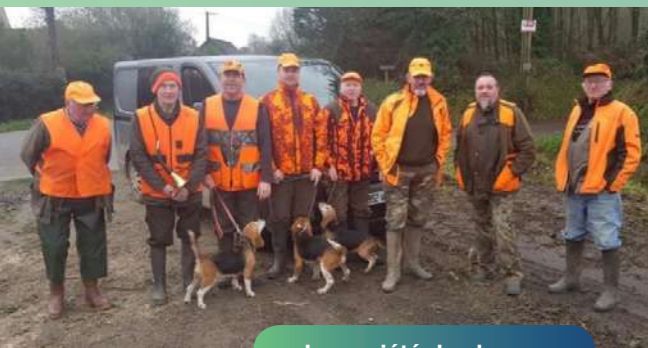
Pour la 500<sup>e</sup> édition, il nous paraissait important de mettre en valeur ce qui a été fait depuis 42 ans et aussi les associations qui participent au dynamisme de notre commune.

Ci-joint le bulletin municipal n°1 d'avril 1977 : il retrace suite aux élections municipales, les nominations du maire, des adjoints et la composition des différentes commissions.

On y retrouve des noms que nous connaissons bien comme Jean Jacques COZIAN alors 1<sup>er</sup> adjoint et Maire de 1989 à 2014, André MOUDEN, Maire de 1977 à 1989 et Jeanne LE GALL qui fût Maire de 1953 à 1977, ainsi que Jean-Yves GRALL, Antoine FAUJOUR, Yvon LE LOC'H et Yvon SIMIER et beaucoup d'autres.

Je les remercie pour le travail qu'ils ont réalisé et qui ont fait de notre commune ce qu'elle est aujourd'hui, une commune dynamique, accueillante où il fait bon vivre.

Michel CORRE



La société de chasse



Le comité d'animation des 4 clochers



L'ALPE Jean de La Fontaine



SDS football



AG des Amis de la lecture



Le club cyclo



Le club de gym



Noël à la garderie



AG Le Grand Roque



AG Les doigts d'or



SDS Tennis de table

*Les associations de Saint-Divy en 2018*



Le comité de jumelage



L'APEL Sainte-Marie



Courir à Saint-Divy



AG Anim Saint-Divy



Les anciens combattants



CA du club des Genêts



AG de la troupe Oxygène



AG du club de basket



Le club de marche

## ACCUEIL DE LA MAIRIE

Tél : 02.98.20.20.90 - Fax : 02.98.20.29.18

[accueil@mairie-saintdivy.fr](mailto:accueil@mairie-saintdivy.fr)

Site internet : [www.saint-divy.fr](http://www.saint-divy.fr)

N° d'astreinte disponible à l'affichage  
à l'entrée de la mairie

### Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Jeudi de 8h30 à 12h et  
Samedi de 9h à 11h30 (sauf été)

## PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL le samedi 27 avril 2019

### Annonces à déposer en Mairie pour le lundi 15 avril

En fonction de l'espace disponible, la mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles

## PERMANENCE DES ELUS

### Maire

**Michel CORRE**      **Lundi 10h - 12h**  
                                 **Mercredi 14h - 15h**  
                                 **Et sur rendez-vous**

### Adjoints au Maire

**Alain KERNEIS**      **Samedi 10h - 11h30**  
Voirie

**Maryse DUBET**      **Mardi 10h - 12h**  
Ecole -Travaux-  
Bâtiments

**Alain LEGROS**      **Jeudi 10h - 12h**  
Action sociale

Réunion du bureau municipal le lundi soir

## ETAT CIVIL

### Naissance

- Soan PAGE, 8 Rte de Kersaint, né le 22 février

## URBANISME

### Demandes de Déclaration Préalable

- *Clôture et abri kayak*  
Jean-François RAULT – 18 rue Hervé de Guébriant

- *Abri de jardin*  
Loïc THEPAUT – 1 Rte de Streat Zoun

### Demandes et accords de Déclaration Préalable

- *Abri de jardin*  
Estelle GUENEGAN – 7 Villa Fleurie  
- *Changement de toiture sur Penty*  
Bernard AUDREZET – 10 Kérellou



## INFOS DU MOIS

### CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2019

En présence de 12 conseillers, et une procuration, le conseil s'est réuni le jeudi 28 février en mairie. Le Maire, Michel CORRE, a commencé la séance en faisant le point sur les travaux : installation jeux maternelles, de supports vélos, diagnostic énergétique en mairie. Dans les achats groupés, le SDEF prépare un groupement achat gaz et électricité du 01/01/20 au 31/12/23. La CCPLD finalise le marché RGPD (Règlement Général européen sur la Protection des Données).

Une classe bilingue breton sera ouverte à la rentrée de septembre, 18 préinscriptions à ce jour.

Par délégation du CM, le Maire a signé la convention avec le SDEF pour changement d'un mat Place des Alizés pour 750 € TTC.

Le maire propose au CM d'adhérer au FIA (Finistère Ingénierie Assistance). Celui-ci vote à l'unanimité l'adhésion et nomme Alain KERNEIS pour représenter la commune.

En vue du départ en retraite de la secrétaire de mairie, un poste de responsable administratif est créé provisoirement à compter du 1/07/19, afin de doubler l'agent au moins un mois.

Le Conseil valide la modification des statuts du SIMIF (Syndicat Intercommunal Mixte du Finistère en Informatique).

Une assistance à Maître d'ouvrage (AMO) voirie est sollicitée auprès de la CCPLD pour 794 € en 2019.

Puis les affaires financières sont évoquées avec le compte de gestion du Trésorier, et le Compte Administratif du Maire pour 2018.

Avec des dépenses de 780 325.62 € et recettes de 1 009 262.07 €, la commune a un excédent FONCTIONNEMENT 2018 de 228 936.45 €, auquel se rajoute l'excédent 2017 de 97 008.63 € soit un bilan positif de fonctionnement de 325 945.08 €. Sur ce bilan le maire propose d'affecter en investissement 225 000 € (or le prévisionnel était de + 183 000 €) et le reste en fonctionnement.

En Investissement, les dépenses pour 1 061 265.63 € et les recettes de 1 118 559.84 € donne à la section d'investissement un résultat positif de 57 294.21 €. Mais il convient d'y rajouter le déficit 2017 de 147 238.55 € soit un déficit cumulé investissement de 89 944.34 €.

Les travaux prévus (extension école/garderie) et voiries diverses ne sont pas complètement payés, il convient d'inscrire un peu de restes à Réaliser Dépenses pour un total de 103 337 €, et recettes (solde de subvention) pour 55 745 €.

Michel CORRE s'étant retiré, c'est Alain KERNEIS, 1<sup>er</sup> adjoint qui soumet le compte administratif au vote : adopté à l'unanimité des présents.

Pour l'imposition, le Conseil Municipal suit la proposition de la commission finances pour ne pas augmenter les taux 2019 à savoir :

	bases 2018 - etat 1259	Tx 2019	Produit
T. HABITATION	1 636 000	12,92%	211 371
T FONCIERE	1 340 000	16,34%	218 956
T FONCIER NON BATI	43 300	39,38%	17 052
			447 379

- *Changement ouvrants*  
Gaël SAUVIGNET – 1 allée des acacias
- *Enduit sur façade et pignons*  
Olivier BIHAN POUDEC – 12 Kéréllou

#### Accord de Déclaration Préalable

- *Abri de jardin*  
Gaëtan HUNAUT -1 rue Jean Kerneis

#### Demande de Permis de Construire

- *Maison*  
TORRES/HERVE – 5 rue des Hirondelles

#### Accords de Permis de Construire

- *Maisons*  
Roselyne CALONNEC – 9 rue des Hirondelles  
Erwann JAOUEN – 8 rue des Mésanges  
Alexandre MEUDEC – 7 rue des Hirondelles  
Jean-Baptiste FLAMIA – 10 rue des Mésanges

### MENU DE LA CANTINE

Pour consulter les menus de la cantine, rendez-vous sur le site internet clicetmiam.fr, vous pouvez y créer votre espace, code à saisir : SAINTDIVY

### COURSE CYCLISTE DU 22 AVRIL « TRO BRO LEON »

Un arrêté régleme la circulation pendant la durée du passage des cyclistes dans l'agglomération de SAINT-DIVY. Les chiens doivent être tenus à l'attache.

### RECENSEMENT MILITAIRE

#### Modalités de recensement des françaises et des français nés en AVRIL 2003

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs 16 ans révolus. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

### ABANDON des PESTICIDES CHIMIQUES PAR LES PARTICULIERS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la loi l'Abbé, interdit l'achat de pesticides, mais également la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers.

Les jardineries et autres surfaces de vente aux particuliers ne peuvent plus distribuer les pesticides de synthèse (herbicides, insecticides, fongicides ...), et les jardiniers amateurs doivent donc rapporter rapidement en déchèterie les produits restants ainsi que leurs emballages.

### HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50  
*Horaires d'été*  
**du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre 2019**  
du lundi au samedi de 9h à 12h  
et de 14h à 19h

### FORMATION DE GESTES DE PREMIERS SECOURS

Pour revoir ou apprendre les gestes de premiers secours, le massage cardiaque et l'utilisation du défibrillateur, la mairie propose une matinée de formation avec un professionnel à l'ensemble de la population de la commune à partir de 10 ans. Cette formation est assurée par M. DIRAISON, un instructeur national de premiers secours et sapeur pompier professionnel.

Elle se déroulera le **samedi 6 avril** de 9 h à 12 h à la Mairie.

La formation est gratuite et pour des raisons d'organisation, nous demandons aux personnes intéressées de s'inscrire auprès de la mairie jusqu'au **04/04/2019** soit en téléphonant au ☎ 02.98.20.20.90, soit par mail [accueil@mairie-saintdivy.fr](mailto:accueil@mairie-saintdivy.fr) ou en se déplaçant aux heures d'ouverture.

Le nombre de participants sera de 20 personnes maximum.

Nous vous rappelons que deux défibrillateurs sont installés sur la commune de SAINT-DIVY. Un se trouve dans la salle de sports au Valy Lédan et l'autre est à l'extérieur, à l'entrée de la Mairie.

### NOUVEAU A SAINT-DIVY : COMMERCE AMBULANT

#### CAMION BOUCHERIE, CHARCUTERIE, TRAITEUR, VOLAILLE :

##### Maison TRETOUT

Viande fermière et locale (circuit court),  
produits de fabrication maison et artisanale

**Tous les mardis de 16h à 19h** – Place de l'église à SAINT-DIVY

☎ 06.42.24.09.04 – [www.boucherie-tretout.fr](http://www.boucherie-tretout.fr)



### INFOS UTILES

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

La direction de la modernisation et de l'action territoriale (DMAT) du ministère de l'Intérieur vient de mettre en ligne, sur [service-public.fr](http://service-public.fr), un outil particulièrement utile.

Une télé-procédure permettant à tout électeur de savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales, et dans quel bureau il doit voter.

#### Une procédure simple

Concrètement, le système est très simple : une fois sur la page voulue – à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> – l'électeur doit entrer un certain nombre de renseignements (son département et sa commune, ses noms et prénoms, son sexe et sa date de naissance). S'il est inscrit, le site lui renvoie sa commune d'inscription, le numéro et l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune.

S'il ne l'est pas, il est invité à s'inscrire en s'adressant à la mairie de sa commune, ou bien en passant par la télé-procédure. Pour voter aux élections européennes du 26 mai 2019, il est trop tard pour s'inscrire.

### TRAVAUX SUR LA RN12 SUR SAINT-THONAN

Depuis le 18 mars et jusqu'au 26 avril, en dehors des week-ends, les travaux sont réalisés de nuit entre 20h et 6h. La circulation est interdite sur la RN 12 en fonction de l'avancement du chantier entre l'échangeur de Lanvian (Kersaint-Plabennec) et l'échangeur de Saint-Eloi (Landerneau) dans le sens Brest vers Morlaix. Des déviations sont mises en place par le réseau secondaire.

## ANALYSES D'EAU DU RESEAU PUBLIC

Analyses effectuées le 26 février et le 6 mars 2019- Eau conforme aux normes de qualité. Teneur en nitrates de **28 mg/l** et de **29 mg/l**

## REMRORQUE COMMUNALE

Pour les déchets de jardin seulement, du vendredi 17h au lundi 8h30

Du 05 au 08.04	Rue des Alouettes
Du 12 au 15.04	Kerhuel
Du 19 au ma.23.04	Orée du bourg
Du 26 au 29.04	Versant Sud

## COLLECTE ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLES

AVRIL 2019

**RECYCLABLES**

**ORDURES MENAGERES**

Jeudis 11 - 25

jeudis 4 -18

Vous pouvez également trouver le calendrier de collecte sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas : [www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)



## SANTE ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde

## MEDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours.

## CABINET MEDICAL

6 rue Charles de Gaulle

☎ 02.98.20.22.71

Dr SAUVANAUD Anne

Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

## CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez

**Infirmeries** : ☎ 02.98.20.33.40

LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard

PERON-MIOSSEC Françoise

**Pour vos soins au cabinet,**

Nous assurons une permanence, **sans RDV** du lundi au vendredi de 13h30 à 15h30.

## CABINET PARAMEDICAL

8 rue Stréat Névez

**Masseurs kinésithérapeutes :**

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine

EVEN Aymeric - NISSARD Caroline

SOIRANT Florine - VALLERIE Diane

☎ 02.98.20.33.33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

## SAGE DU BAS-LEON - DONNEZ VOTRE AVIS SUR L'AVENIR DE L'EAU

Jusqu'au 2 mai 2019, tous les habitants et les acteurs du bassin Loire-Bretagne sont consultés sur les enjeux à venir pour l'eau et les risques d'inondation : préservation de la qualité des eaux et des milieux aquatiques associés, disponibilité de la ressource, gouvernance,...

Assemblée et grand public tout le monde est consulté. Que vous soyez particuliers, professionnels ou membres d'une association, vous pouvez donner votre avis sur le site dédié à la consultation : [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon (structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bas-Léon) et la Commission Locale de l'eau du Bas-Léon encouragent chaque citoyen à donner son avis sur les enjeux et défis à relever pour préparer la stratégie de reconquête de la qualité de l'eau en Loire-Bretagne à l'horizon 2027.

Pour toutes demandes d'informations complémentaires vous pouvez contacter la cellule d'animation du SAGE du Bas-Léon à l'adresse suivante : [sage.basleon@orange.fr](mailto:sage.basleon@orange.fr) ou au ☎ 02.98.30.75.26.

**Notre ressource en eau est précieuse protégeons la !**

## ACTION DE PREVENTION - CONTROLE DES EXTINCTEURS

La caisse locale **GROUPAMA** « Landerneau Bro Elorn » organise un **contrôle des extincteurs**, gratuit et ouvert à tous.

**Mardi 23 avril 2019** de 9h à 12h à SAINT-DIVY à la salle de sports

Possibilité de s'équiper en recharges et en extincteurs, une facture sera établie pour tout achat. Contact : ☎ 06 78 72 34 71

## DEPISTAGE DU CANCER DE L'INTESTIN (COLORECTAL)

Vous avez **entre 50 et 74 ans**, que vous soyez un homme ou une femme, vous êtes concernés par le dépistage du cancer de l'intestin.

Comment participer :

Tous les deux ans, vous recevez une invitation personnalisée de l'ADEC29 (l'association de dépistage organisé du Finistère).

Dès que vous avez reçu votre invitation, vous pouvez vous rendre chez votre médecin traitant ou votre pharmacien pour récupérer votre KIT complet de dépistage.

Ce kit est totalement gratuit (prise en charge direct avec la CPAM)

FACILE, le nouveau Test de Dépistage du cancer colorectal est A FAIRE CHEZ SOI (n'oubliez pas de bien remplir le questionnaire ainsi que les étiquettes), et à renvoyer par enveloppe T (fournie) au laboratoire national chargé de la lecture et du retour des résultats à votre domicile et à votre médecin traitant.

Pour plus de renseignements : ADEC29 / Courriel : [contact@adec29.org](mailto:contact@adec29.org) / ☎ 02 98 33 85 10



## VIE ASSOCIATIVE

### VIE PAROISSIALE

#### Messes du mois d'AVRIL

- Messes à Saint-Thonan, les samedis 13 et 27 avril à 18h
- Messe de Pâques le dimanche 21 avril à 10h30 à Saint-Thonan

### MARCHE AVEC NOUS

#### Marches du mois d'AVRIL

(départ à 14h du bourg)-

07 : BOHARS

14 : TREGLOU

L.22: LAMPAUL PLOUARZEL

28 : CAMARET(\*)

(\*) journée avec pique-nique -  
Départ à 9h30



### Pédicure podologue :

COMPAGNON Audrey

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

### Sophrologue :

RICHE Julie - ☎ 06.40.35.95.02



## PETITES ANNONCES

- **Restaurant « LA CAPSULE »** - LA FOREST LANDERNEAU : **KIG HA FARZ** tous les mardis midi ☎ 02.98.44.96.31
- Jeune femme, sérieuse, **recherche heures de ménage** sur la commune de SAINT-DIVY et alentours ☎ 06.65.10.96.39
- Jeune fille, 17 ans, en terminale ES spécialité maths, **propose des cours de maths** niveau collège ☎ 06.52.35.76.37

### **OBJETS TROUVES** (disponibles en Mairie) :

- Une paire de lunettes enfant et une étole oubliées au club house du foot,
- Une paire de lunette adulte.

## DIVERS

**L'Association EPAL**, basée à Brest, **recrute des animateurs** prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

#### Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite (1 week-end et 1 samedi)
- Permis B obligatoire

Pour plus de renseignement et postuler :

<http://www.epal.asso.fr/postuler-en-ligne.php>

### **FETE DE LA BIÈRE A PLABENNEC : #1 EDITION !**

ARZOU DA ZONT organise la **Fête de la bière** à Plabennec **le samedi 6 avril** de 11h à 20h30 à la Salle Marcel Bouguen. Pour cette occasion, un concours de bière amateur ouvert à tous est organisé. Heure limite de dépôt de votre produit : 16h30. Restauration et jeux pour enfants sur place. Entrée 2€ ; Ticket dégustation 1€. Informations complémentaires : page facebook Arzou Da Zont ou ☎ 06.84.93.78.27

### **ARCHE DE NOE – JOURNEES ADOPTION**

Les **samedis 6 et 20 avril** à Point Dog à Brest

## LES AMIS DE LA LECTURE

*la Bibliothèque Municipale est ouverte les*  
**mercredi et samedi** de 10h30 à 12h - **jeudi** de 17h30 à 18h30

## ANIMSTDIVY

ANIMSTDIVY organise **LA TRADITIONNELLE CHASSE A L'ŒUF** le **lundi 22 avril de 10h à 12h**

L'animation se fera cette année au « City » (près des structures de jeux extérieurs).

L'inscription est de 2 € par enfant.

Des flyers seront distribués auprès des écoles, à la boulangerie et au bureau de tabac afin d'effectuer une réservation.

Ne manquez pas le rendez-vous !! des nouveautés vous attendent !

## ASSOCIATION ARRETE TON CHAR LA FOREST-LANDERNEAU/SAINT DIVY

### **CREATION DE L'ASSOCIATION ET DESCRIPTION DU PROJET**



L'association « Arrête ton Char » vient d'être créée.

Regroupant des habitants de SAINT-DIVY et de La Forest-Landerneau, tous aussi motivés qu'enthousiastes, cette association a vocation à porter le projet de création d'un Char représentant les deux communes **pour l'édition des 10 ans du**

**Carnaval de la Lune étoilée**, à Landerneau, au **printemps 2020**.

Nous disposons d'un hangar, d'un tracteur et d'une remorque qui sont les bases indispensables du projet.

Le **thème choisi** est celui de « **COCO** », le dessin animé des Studios Disney mettant en scène des héros sortis de l'imaginaire traditionnel mexicain.

La première soirée événementielle est programmée :

Le 7 Septembre 2019, « Arrête ton char », organise à La Forest Landerneau une « **FETE DE LA MUSIQUE** » au cours de laquelle se produiront des formations locales et où seront proposées buvette et restauration, plus de détails à venir.

De nouvelles réunions d'information et d'échange seront programmées tout au long du projet. Toutes les personnes souhaitant s'impliquer dans le projet sont les bienvenues.

[arretetonchar.lflsd@gmail.com](mailto:arretetonchar.lflsd@gmail.com)

<https://m.facebook.com/CharLaForestStDivyCarnaval2020/>



## MISE A JOUR ASSOCIATION

ASSOCIATION	PRESIDENT	TRESORIER	SECRETAIRE
CLUB DES GENETS	GOURIOU Alain 6 Cité Kerlaouen 02.98.20.20.78	EOZENO Francine GUIPAVAS 02.98.84.64.49	BODENAN M.C. 7 rue Aber Benoît 02.90.82.26.39

## RANDONNEE VTT

Le **Club Cyclo/VTT de SAINT-DIVY** organise la 14ème édition de sa randonnée VTT le **dimanche 07 avril**. Nous espérons vous voir nombreux sur les différents circuits préparés avec un circuit de 12 km pour les familles et des distances jusqu'à 48 kms. Ravitaillement sur les circuits, collation à l'arrivée, douche et lavage des vélos. Rendez-vous pour les plus courageux à partir de 7h30 à la salle de sports du Valy Lédan.



### ECOLE JEAN DE LA FONTAINE

#### INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2019

La directrice, Hélène ACH, se tient dès à présent à la disposition des familles souhaitant des informations, visiter l'école et inscrire leur(s) enfant(s). Un 1<sup>er</sup> poste bilingue (Français/Breton) s'ouvre à l'école Jean de La Fontaine à la rentrée de septembre 2019. Les familles pourront donc désormais inscrire leur(s) enfant(s) en filières monolingue (6 classes) ou bilingue.

Vous pouvez prendre rendez-vous au ☎ 02 98 20 26 50.

#### CARNAVAL DE L'ECOLE JEAN DE LA FONTAINE

Malgré la pluie le carnaval a quand même eu lieu le 5 mars.

Les premiers arrivés dans la cour attendaient leurs camarades avec impatience en se demandant qui se cachait sous le masque à chaque nouveau venu. C'était parfois compliqué mais heureusement les chaussures ou la voix aidaient à trouver !

A 10 heures, les parents et photographes nous attendaient nombreux pour nous accompagner dans le village mais le défilé fut court à cause d'une grosse averse.

A la fin de notre sortie, nous avons fait une photo de groupe dans la salle de motricité envahie de princesses, soldats, animaux...



*Article rédigé par les élèves de CM*

### ECOLE SAINTE MARIE

#### INITIATION A LA PREVENTION ROUTIERE

Jeudi 7 mars, Serge, moniteur de Campus Conduite à Guipavas, est intervenu auprès des élèves de GS/CP/CE1 de l'école sainte Marie à SAINT-DIVY. L'apprentissage de la signalisation routière, le piéton en ville et en rase campagne ainsi que le passager d'une voiture étaient les thèmes abordés. Les enfants, toujours très intéressés par les sujets de la route ont apprécié ce moment de découverte et ont bien assimilé les messages à acquérir. Une autre rencontre sur le thème du cycliste est prévue dans l'année.



Le jeudi 14 mars, Jean-Yves Penven, professeur animateur à la DDEC du Finistère pour les usages pédagogiques du numérique, est intervenu dans la *classe de CE2-CM de l'école Sainte-Marie* afin **d'apprendre aux enfants à publier des articles sur le site internet de l'école**. Ainsi, vous pourrez très prochainement découvrir des articles de nos petits journalistes en herbe sur le site de l'école.









COMMUNE DE ST DIVY

BULLETTIN  
MUNICIPAL

N° 1

Mois : AVRIL 1977

*Le présent bulletin est mis  
gracieusement à votre disposition  
à la Mairie et dans les commerces.*

1ère réunion du conseil municipal :

Vendredi 25 mars 1977.

Election du Maire : André MOUDEN élu au  
1er tour : 7 voix  
contre 5 voix pour Mme Jeanne LE GALL  
et 1 bulletin blanc.

Election des 2 adjoints règlementaires :

1er adjoint : COZIAN Jean-Jacques :  
7 voix : élu  
FAUJOUR Antoine : 5 voix.  
1 bulletin blanc

2ème adjoint : LE LOC'H Yvon : 7 voix, élu  
SIMIER Yvon : 5 voix.  
1 bulletin blanc

2ème réunion du conseil municipal :

Vendredi 15 avril 1977.

A l'ouverture de la séance, le Maire  
souligne le travail accompli par l'ancienne  
municipalité, et tout particulièrement  
par Mme Jeanne LE GALL pendant 24 années  
consécutives.

Election d'1 adjoint supplémentaire :

GRALL Jean-Yves : 7 voix : élu  
SIMIER Yvon : 2 voix  
4 bulletins blancs.

Délégués aux syndicats intercommunaux :

- 1 S.I.V.O.M. de Landerneau : COZIAN Jean-Jacques
- 2 Syndicat d'Electrification de Lesneven : Le Maire, MOALIC Yves, LE GALL  
Jeanne
- 3 S.E.M.E.N.F (Société d'Economie mixte du Nord Finistère) : GRALL Jean-Yves
- 4 Syndicat du SPERNEL : Le Maire, COZIAN Jean-Jacques, LE GALL Jeanne

Révision des listes électorales :

- 1 Liste électorale politique : KERNEIS Augustin
- 2 Chambre des métiers : CHOPIN Emile, PRIGENT François

COMMISSIONS CREEES :

Commission administrative du Bureau d'Aide Sociale :

COZIAN Jean-Jacques - LE GALL Jeanne - CREACHCADEC Paul - LE MOIGNE Bernard.

Commission des impôts : répartiteurs :

Titulaires : KERNEIS Divy Cultivateur - LE GALL Jeanne Salariée - PORHEL  
Joseph Cultivateur - CHOPIN Emile Commerçant - FEAT Jean-Pierre Salarié -  
GARCIA Paul Salarié - GUIVARCH Goulven Eleveur - LE ROUX Albert Artisan -  
VOURCH René Entrepreneur - LABAT Jean Salarié - ABIVEN Jacques Cultivateur -  
SALAUN Augustin Cultivateur (domicilié St-Thonan).

Suppléants : LEZIARD Divy Cultivateur - QUINIOU Louis Salarié - LE GUEVEL Yves  
Cultivateur - JEZEQUEL Joseph Commerçant - EDZENOUE Antoine Eleveur - ABGRALL  
Claude Salarié - JEZEGOU André Cultivateur - LE HIR Goulven Artisan - FAUJOUR  
Antoine Entrepreneur - DOURMAP Roger Salarié - MADEC Louis Cultivateur -  
LAGADEC Paul Carrier (domicilié à Plouédern)

Commission des Finances :

Attributions : préparation du budget, emprunts, subventions, planning dépenses

Membres : Le Maire, les 3 adjoints, Mme Jeanne LE GALL

Commission de l'Équipement :

Attributions : Voierie, assainissement, évacuation, eau, électrification, entretien des locaux

Membres : Le Maire, ABIVEN Jacques, FAUJOUR Antoine, FLOCH Gérard, LE GALL Jeanne, MOALIC Yves.

Commission de l'Urbanisme :

Attributions : Permis de construire, lotissements, environnement.

Membres : Le Maire, GRALL Jean-Yves - CONEQ François - KERVENNIC Robert - LE LOC'H Yvon - SIMIER Yvon -

Commission des Bâtimens communaux :

Attributions : Aménagement et usage.

Membres : Le Maire, LE LOC'H Yvon - ABIVEN Jacques - PORHEL Joseph - SIMIER Yvon

Commission des Sports-Loisirs-Fêtes :

Attributions : Stade, salle des jeux, foyer, cérémonies diverses.

Membres : Le Maire, LE LOC'H Yvon - CONEQ François - FLOCH Gérard - KERVENNIC Robert - PORHEL Joseph.

Commission des Écoles :

Attributions : Entretien, convention municipale, cantine, ramassage scolaire, matériel.

Membres : Le Maire, GRALL Jean-Yves - PORHEL Joseph - LE LOC'H Yvon

Commission du Personnel Communal :

Attributions : Rémunération, évolution carrière, tâches,

Membres : Le Maire, COZIAN Jean-Jacques.

Commission Information :

Attributions : Rédaction et mise en page du présent bulletin,

Membres : Le Maire, GRALL Jean-Yves, COZIAN Jean-Jacques.

En ce qui concerne les commissions extra-municipales (écoles, équipement, loisirs-sports, urbanisme etc...) il a été décidé par le Conseil Municipal d'élargir les équipes de travail. Ainsi les personnes qui souhaiteraient participer aux travaux de l'une de ces commissions sont invitées à se présenter à la Mairie au plus tôt. Des propositions allant dans ce sens seront faites aux associations de parents d'élèves des deux écoles et à la direction de Saint-Divy Sports.

Rubrique Questions diverses : Ecole Publique :

Suite à la décision du Restaurant Canouël de ne plus servir de repas aux élèves de l'école publique, le maire demande à la commission "écoles" de rechercher d'urgence une solution provisoire satisfaisante jusqu'aux prochaines vacances scolaires.

Cette même commission étudiera incessamment le problème en prévision de la prochaine rentrée scolaire 1977-1978.